

## OBJECTIFS

**Sensibiliser** les employeurs et/ou les représentants du personnel à la prévention du risque routier en entreprise

- Différencier les différents types d'accidents
- Connaître les risques et comprendre leur origine
- Apporter des conseils pour limiter ce risque en entreprise

Selon la taille de l'entreprise et le nombre de salariés concernés par le risque, cette sensibilisation peut également être proposée dans le cadre d'un **transfert des connaissances auprès d'acteurs-relais dans l'entreprise** : initiation permettant ensuite à un responsable ou un animateur sécurité d'effectuer lui-même la sensibilisation en interne

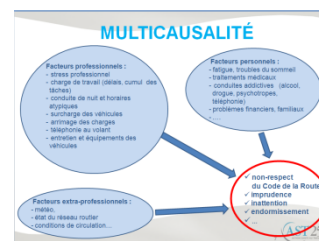
## PARTICIPANTS

Ces actions de sensibilisation sont réservées aux adhérents d'AST25

- Sensibilisation directe auprès de salariés exposés au risque routier dans le cadre de leur activité professionnelle
- Transfert auprès de managers de proximité ; infirmier(e)s ; animateur sécurité, etc.

## SOMMAIRE DE LA PRESENTATION

1. Définitions et réglementation
2. La pluri-causalité du risque routier
3. Les facteurs de risque et les moyens de les limiter



## SUPPORT PEDAGOGIQUE

Vidéo projection d'un diaporama.

A la fin de cette action de sensibilisation, le diaporama présenté pourra être remis à l'entreprise.

## DUREE

1 à 2 heure(s)

## LIEU

Dans votre entreprise ou dans les locaux d'AST25

## TAILLE DES GROUPES

5 à 12 personnes par groupe

## INTERVENANTS

Intervenant en prévention d'AST25 et/ou médecin du travail

## CONTACT

Adressez vous à votre médecin du travail